

Petite chronique et bibliographie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **15 (1907)**

Heft 8

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

avec les autres paroisses parler aux seigneurs du conseil pour savoir s'ils ne se joindraient pas à nous pour aller à Berne à l'occasion de nos libertés et pour les mésus et innovations que l'on nous fait de jour à autre; après plusieurs paroles de part à part, ceux de Lausanne ont pris jour à nous signifier quand l'on pourra se trouver à Lausanne pour nous dire leur réponse; ils en avertiront également M^r le Mayor.

1591. *Mars 19.* Deplace a porté à Lausanne les articles que M^{rs} ont octroyés à leurs sujets du pays conquis, touchant les obliges, réachats, subhastations et autres. M^r le bailli prit les lettres et les retint disant que samedi il saurait à dire si on les publierait ou non.

1593. *Mai 4.* Deplace est allé à Lausanne avec les autres paroisses pour aviser des mésus que les S^{rs} baillis et autres justiciers font aux sujets. Et pour ce que ceux de Nyon et de Romainmôtier ne s'y trouvèrent point, la journée fut remise au 2 septembre. Toutefois on fit à Lausanne plusieurs articles et il en fut donné à chaque commis un double pour le présenter en conseil.

En 1605, le bailli de Lausanne, ayant demandé aux paroisses de s'aider à reconstruire le clocher de la cathédrale, le conseil de la communauté de Villette prouva par ses Libertés et Franchises qu'on ne pouvait le forcer à réparer une église étrangère; mais pour « contenter » M^r le bailli chaque paroisse lui fit parvenir « en secret » une somme de 50 florins.

Telle fut, prise sur le vif, ce qu'on a appelé la confirmation des Libertés des paroisses.

Riex, 1907.

H. VORUZ.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

* * M. Max Diesbach a annoncé à la **Société d'histoire fribourgeoise** la bonne fortune qu'il a eu de retrouver un manuscrit intéressant pour l'histoire des événements arrivés à Fribourg en 1802. C'est le protocole des délibérations du gouvernement provisoire établi à Fribourg cette année-là, au mois d'octobre, après le double bombardement de la ville par les troupes fédéralistes du général Auf der Mauer et la capitulation qui s'en suivit. Dans la séance du 7 octobre, le sénat avait décidé la création d'une commission de 11 membres chargée de gérer les affaires publiques pendant ces

jours de vive agitation. Cette commission fonctionna une dizaine de jours : elle fut supprimée par Napoléon.

Ce protocole, inconnu à tous les historiens, va prochainement être publié.

*. La **Société d'histoire de Neuchâtel** a eu son assemblée, nous devrions dire sa fête, le 15 juillet à Couvet, car le village tout entier était en liesse, les deux corps de musique étaient sur pied et les rues étaient pavoisées. A remarquer une fontaine joliment décorée avec des feuilles d'absinthe, surmontées d'un crêpe. Une collation fut offerte aux arrivants et un cortège de plusieurs centaines de membres de la société, dames et messieurs, partit pour le Temple. Ce grand édifice, remarquable par ses deux rangées de galeries superposées, était bondé. On l'avait décoré pour la circonstance. Un travail sur *Ferdinand Berthoud*, célèbre horloger de Couvet, dont on a inauguré le monument dernièrement à Paris, a été présenté par *M. le professeur Perregaud*. Une communication a été faite ensuite par *M. John Landry* sur les aquarelles et les dessins de *Jean-Jacques Berthoud* existant à Yverdon. Une exposition des travaux de ces deux frères célèbres avait été installée dans le collège en face du Temple.

M. le pasteur Perrin a lu une très intéressante notice sur *Vattel*, de Couvet, auteur qui s'est occupé du droit des gens au XVIII^e siècle.

Enfin *M. Philippe Godet* a lu à l'assemblée des lettres de *Mylord Maréchal*, gouverneur du Pays de Neuchâtel. Ces lettres savoureuses dans leur robuste langage, artistement souligné par l'éminent lecteur, ont été fort goûtées par le nombreux auditoire qui ne s'est pas fait faute d'applaudir à tour de bras. On applaudit sans gêne et sans hésitation dans les églises, au pays neuchâtelois.

Un banquet très gai et auquel assistaient deux cents personnes au moins a terminé cette instructive et agréable journée.

*. Les travaux de **restauration de l'Hôtel de Ville du Landeron**, subventionnés en grande partie par la Confédération, avancent rapidement, habilement dirigés par *M. l'architecte Colomb*, de Neuchâtel. Une fois terminé, ce bâtiment sera une véritable curiosité d'archéologie monumentale. Tout dernièrement, lorsqu'on eut enlevé l'enduit blanchâtre recouvrant le plafond de la salle de justice, on découvrit de fort jolis dessins polychromes, espèces d'arabesques, qui seront conservés et soigneusement restaurés. Le plafond, en chêne sculpté, que l'on avait l'intention de faire dans cette salle, sera naturellement laissé de côté. L'autre jour encore,

on découvre, sous le badigeon qui recouvrait les parois de la grande salle et de la petite salle contiguë, d'anciennes fresques assez intéressantes, datant probablement du XVI^e ou du XVII^e siècle. Ces fresques représentent, sur l'une des parois, un sujet guerrier, — on voit un combattant succombant sous les coups de la lance d'un adversaire, — et sur l'autre, un sujet glorifiant l'agriculture : un agriculteur conduit une charrue, de forme assez primitive, tirée par un cheval que guide un jeune adolescent. Ces fresques aussi seront restaurées et contribueront à rehausser l'intérêt que présentera, au point de vue des monuments historiques, l'Hôtel de Ville du Landeron. Ajoutons qu'une salle sera spécialement destinée à servir de musée, pour recevoir toutes les antiquités intéressantes.

*. La **Société du Musée d'Yverdon** a eu, il y a quelque temps, sa réunion ordinaire annuelle.

L'assemblée a pris acte du don généreux de M^{me} Gagg, à Morges, la veuve du savant modeste autant qu'éclairé qui a consacré de nombreuses années à faire des recherches dans l'histoire d'Yverdon. Ce sont précisément des documents curieux, des plans et des dessins se rapportant au passé de notre ville que M^{me} Gagg, suivant le vœu de son mari, a offerts au Musée. La Société et la population lui en sont reconnaissantes.

Les assistants ont eu le plaisir, à la fin de la séance, de feuilleter le Journal des fouilles du Castrum, établi par M. le D^r-Prof. Jomini, conservateur du Musée. C'est un album, grand format, comprenant 40 pages, dans lequel sont consignés minutieusement tous les travaux et toutes les découvertes faits l'année dernière. De très bonnes photographies et des dessins à la plume illustrent le texte de ce remarquable travail, destiné au Conseil d'Etat.

Puis, M. Jomini a donné connaissance de la liste des nombreux objets offerts au Musée durant l'année écoulée ou trouvés au *Castrum*, et qui seront visibles dès que le Musée sera ouvert au public pour l'été.

